

PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

PREFECTURE

Direction des Collectivités Locales,
de l'Utilité Publique
et de l'Environnement

Bureau des Finances Locales
et de l'Intercommunalité

Section des Finances Locales

Marseille, le 25 AVR. 2014

Le Préfet des Bouches-du-Rhône

à

Mesdames et Messieurs les Présidents
des Établissements Publics de Coopération
Intercommunale du Département
des Bouches -du-Rhône

Affaire suivie par : M. Alain UZZO
Tél. : 04 84 35 42 24
Courriel : alain.uzzo@bouches-du-rhone.gouv.fr

N° : 93

En communication à :

Messieurs les Sous-Préfets d'arrondissement

OBJET : Élection des membres du Conseil national d'évaluation des normes.

REF : Instruction ministérielle N°INTB1404298N du 7 mars 2014.

P.J. : Nouveau calendrier des élections des membres du Conseil national d'évaluation des normes.

Par courrier du 26 mars 2014, je vous ai retranscrits les éléments contenus dans l'instruction ministérielle N°INTB1404298N du 7 mars 2014 relative à l'élection des membres du Conseil national d'évaluation des normes qui en précisait notamment le calendrier.

Je vous prie de bien vouloir noter que la date de dépôt des candidatures pour l'élection des membres du Conseil national d'évaluation des normes est repoussée du 2 mai à 12h00 au 5 mai 2014 à 16h00.

Cette modification est sans effet sur les autres échéances annoncées. Ainsi, la date du 12 juin pour voter, ainsi que celles des 17 et 26 juin fixées respectivement pour le dépouillement du scrutin et la proclamation des résultats, restent inchangées.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier.

Le Préfet



Michel CADOT

CALENDRIER DES ELECTIONS DU CNEN

Date limite de dépôt des candidatures	5 mai 2014 à 16h00
Date limite d'expression des suffrages	12 juin 2014 à 12h00
Date de scrutin (dépouillement local)	17 juin 2014
Proclamation des résultats	26 juin 2014